



Agriculture
Alimentation
Pêche & Forêt

Union des Syndicats Force Ouvrière

du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche,
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire

SGD 2011 21

Le 08 août 2011

Compte-rendu du CTPM Action Sociale du 28 juin 2011

Pour FO : T Mouton, M Huchet, J Aubert

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du CTPM « action sociale » du 2 février 2011.
2. Bilan des engagements pris lors du CTP du 2 février 2011.
3. Bilans d'activité 2010 et perspectives 2011 : bilan financier 2010 et point sur l'exécution du budget 2011, prestations sociales individuelles, restauration collective, le logement, réseau des assistants de service social du personnel, secteur handicap, et mutuelles.
4. Harmonisation des prestations sociales en D.D.I..
5. Bilan ASMA.
6. Questions diverses.

Déclaration FSU critiquant l'enquête IGAS sur AS des différents ministères
L'ASMA a reçu M. Barbezieux, IGAS, entrevue de 2 h.

1. Approbation PV dernier CTPM AS : PV adopté.

2. Bilan des engagements pris lors du CTP du 2 février 2011.

Le suivi des prises de décisions du ou des précédents CTP est une avancée notable.

Deux groupes de travail l'un sur harmonisation des prestations et l'autre sur le logement ont eu lieu.

Les représentants des personnels demandent une information sur les crédits ministériels (Titre II) utilisés en régions.

Le BASS signale que les remontées au MAAPRAT sont faussées car les établissements se perdent dans les codes. Celui-ci n'a jamais caché les difficultés vis-à-vis du nouveau logiciel. Les CT DRAAF devraient permettre d'améliorer les choses.

L'action sociale reste ministère par ministère.

3. Bilans d'activité 2010 et perspectives 2011.

Bilan financier

9,8 M€ dotation en 2010 dont 3M€ FIPHFP.

La baisse est due aux crédits secours qui sont passés du titre 3 (fonctionnement) au titre 2 (personnel).

FO : Il est scandaleux de payer 3M€ de pénalité pour défaut aux textes sur handicap (taux de 6%) alors que l'état a signé une convention pour l'intégration des travailleurs handicapés. Peut-être faut-il instaurer une politique sur l'embauche du personnel handicapé ! Tickets CESU par ex..

Réponse de l'Administration : Cette année il y a eu beaucoup d'annonces pour le FIPHFP, donc celui-ci va reverser la somme due.

Le budget « 215 » action sanitaire et sociale est le seul budget protégé.

Bilan des prestations sociales individuelles

Celles-ci sont proches en volume d'une année sur l'autre. Il y a eu une bonne remontée de l'enquête faite auprès des services déconcentrés.

FO trouve encourageant que 68 % des agents aient répondu à l'enquête, mais s'interroge sur la motivation des 32% manquant !

L'aide enfants handicapés ; 75 agents, c'est peu pour le nombre agents du MAAPRAT (statistiquement 1,5% d'enfants handicapés)

Restauration

Au MAAPRAT Paris, le budget reste stable. On enregistre une baisse de fréquentation de 5 % à Barbet Jouy, peut-être due aux travaux.

Dans les services déconcentrés, les investissements des agents dans les RIA se font sous forme de bénévolat, il n'y a rien de formalisé et pas de moyens pour fonctionner ? Quoi faire ? Blocage des DDI ?

Le BASS va le noter auprès de la DGAFP et poser la question au niveau local.

FO : Il n'y a pas de restauration en DRAAF PACA ? Quelle solution envisagez-vous ?

Le BASS va prendre contact avec cette DRAAF.

Logement

Le groupe de travail sur le logement a eu lieu.

Sur le tableau nous constatons une forte présence des agents de l'INRA. Celui-ci reste cohérent aux années passées.

FO : Quelles perspectives en région ? Peut-être faudrait-il mettre en place un groupe de travail ?

Le BASS continue à réserver. En 2010 il y a eu 3 logements en plus et en 2011-2012 il en espère 3 ou 4. Tous les appartements ne sont pas occupés.

Le MAAPRAT a concentré son action logement sur la Région Parisienne. Rien n'est prévu pour la province.

Réduction de la voilure annoncée aussi sur la Région Parisienne (notamment les convention signées en 1994 pour 20 ans ne seront pas renouvelées, par manque de crédits). Les agents MAAPRAT occupant des logements pourront les garder mais il n'y aura plus de nouvelles réservations

Réseau assistantes sociales

L'équipe est au complet (15 AS au MAAPRAT). La réorganisation interministérielle s'est mise en place (réseau de 150 assistants sociaux). Les assistants sociaux sont bien intégrés dans le nouveau fonctionnement. Par contre dans les EPL, la mise en route n'est pas faite. Une reconcentration en région va être effectuée. Un bilan sera fait au prochain CTPM AS.

En DTT les agents ont le sentiment d'une perte de proximité.

Le BASS voulait garder son réseau. Au prochain CTPM, il y aura débat sur ce sujet.

Réseau secteur handicap

Un effort sur le recensement (enquête individuelle par mail, un peu + de 50 % retours) a été fait. A travers cette enquête nous décelons un nombre plus important d'agents handicapés.

Pour les CESU voir si cela est possible ou pas ? Un point sera fait en octobre. Un groupe de travail sera mis en place à l'automne.

Un collectif de correspondants « handicap » va bientôt voir le jour.

Un projet de signature FIPHFP est en cours avec la fonction publique.

Actuellement, le MAAPRAT compte 4,23% d'agents handicapés, son objectif est d'atteindre 4,37 % (taux normal 6%). L'augmentation du nombre d'embauches passe de 22 à 34.

Une convention sur 24 mois avec FIPH de 840 000 € de crédits a été signée (remboursement dépenses liées au handicap).

Une opération de communication sur intranet a été réalisée (journée du handicap, création d'un réseau de correspondants handicap...)

FO : *Il faut dissocier les fonds de la FIPHFP de la pénalité. Si on veut respecter les 6 % il faudrait prévoir 320 embauches. Le taux d'embauche a baissé en 2010. Il faut encourager les structures à employer des travailleurs handicapés.*

Mutuelles

Il y a eu transfert de solidarités.

En 2010, la SMAR n'a pas réalisé de transfert positif, MGET 2000 €

Les prestations diffèrent d'une année sur l'autre.

4 Harmonisation des prestations sociales en DDI

- L'harmonisation des prestations sur 8 barèmes a été effectuée lors d'un groupe de travail. Le résultat définitif sera communiqué prochainement.
- Médecine de prévention. Certaines DDI cherchent à harmoniser. Le MAAPRAT est ouvert aux discussions interministérielles.
- Restauration interministérielle : L'harmonisation s'est faite sur le système du ministère de l'économie et des finances, avec un reste à charge pour l'agent de 5,31 € en moyenne. Pour le MAAPRAT, la moyenne actuelle est de 2 €, elle passerait à 3 € sur 2 ou 3 ans (surcoût MAAPRAT 1,2M€)

FO : *Comment vous calculez le reste à charge ? Comment harmoniser ?*

Réponse de l'Administration : Ce sont des moyennes. Le sujet n'est pas clos. 30 % des agents sont en restaurant interministériel. Les agents hors DDI (DRAAF) ne sont pas concernés par l'harmonisation.

FO : *On ne peut pas traiter les agents en RIA différemment ? Il faut voir l'ensemble de la prestation.*

Réponse de l'Administration : Après les DDI, nous verrons pour l'ensemble des agents du MAAPRAT.

5. Bilan ASMA

La présidente de l'ASMA demande si l'enveloppe de 250 000€ obtenue l'an passé pour les réparations de divers sites est reconduite.

L'administration répond par la négative. Cette dotation était exceptionnelle. Il y a restriction budgétaire.
